

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

UN CLEPTOMANE EN VISITE AU CHU SO P.4

Rapport de la campagne 2015 de dépistage au VIH :

Les femmes de 20 à 49 ans sont plus victimes de la maladie P.2

Le gouvernement part en guerre contre la corruption :

Des détournements de l'OTR et du ministère de la Santé démasqués



Pius Agbétomey, ministre de la Justice

Le gouvernement est résolument engagé dans la lutte contre la corruption. Avec le vote par le parlement, en juillet, de la loi portant création la Haute Autorité de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées, les autorités du pays donnent un signal fort contre les prévaricateurs qui n'hésitent pas à piocher dans les caisses de l'Etat. Déjà, l'OTR vient d'annoncer les couleurs en mettant la main sur certains cadres de la boîte qui ont perçu des pots-de-vin et d'autres qui sont détenteurs de faux diplômes... **Suite à la page 3**

Débat stérile autour des voyages présidentiels associant les médias privés :

Le journaliste Germain Ayivi s'attaque à son confrère Jean-Paul Agbo et à Mme Victoire Tomégah-Dogbé



Germain Ayivi

Il a pourtant laissé une ardoise de 5000 dollars au contribuable togolais lors de son déplacement en Israël P.4

Affaire du non paiement des semences certifiées livrées en 2015 :

La violation de la procédure par la DNCMP bloque le décaissement des fonds des attributaires P.6



Adji Ayassor, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Dév.

Coopération germano-togolaise:

L'Allemagne s'engage pour la réussite du sommet sur la sécurité maritime à Lomé P.7

2ème tour du scrutin présidentiel au Bénin :



Patrice Talon Lionel Zinsou

Talon talonne Zinsou qui reste serein P.7

Coopération France -Togo :

Un minibus d'une valeur de 20 millions de FCFA offert à l'ESSAL

Au nom de la coopération de sécurité et de défense française, l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Fonbaustier, a offert, mardi dernier, un minibus à l'Ecole du Service de Santé des Armées (ESSAL).

D'une valeur de 30.000 Euros, environ 20 millions de nos francs, ce minibus vient enrichir le parc auto dont dispose cette école prestigieuse à vocation régionale. Ce don, fruit de " l'engagement significatif de la France à l'égard de cette ENVR (Ecole nationale à vocation régionale) qui permettra aux élèves de l'ESSAL de rejoindre quotidiennement la faculté des sciences de



L'assistance lors de la cérémonie de... ...remise du don

la santé (FSS) de Lomé " en toute quiétude, " répond au souci de donner aux élèves tous les outils nécessaires à leur bonne instruc-

tion ", selon le diplomate français. Première Ecole nationale à vocation régionale (ENVR) inaugurée en 1998, l'ESSAL, à la fois un

symbole de la coopération de sécurité et de défense, est un outil majeur de contribution à la paix, à la stabilité et à la sécurité du conti-

ment et un outil de rayonnement international du Togo, a relevé l'Ambassadeur de France au Togo.

A ce jour, 198 élèves militaires ont soutenu leur thèse et obtenu leur doctorat d'Etat.

Ce don s'ajoute au budget délégué par la France qui s'élève à près de 200 millions de FCFA en 2015 ; un budget dédié à la formation académique, à la mise à disposition d'outils pédagogiques (livres, revues, planches anatomiques), l'amélioration et à l'aménagement des infrastructures (d'instruction, d'hébergement, de restauration ou sportives) et à une partie des dépenses d'alimentation, etc.

JPB

Rapport de la campagne 2015 de dépistage au VIH :

Les femmes de 20 à 49 ans sont plus victimes de la maladie

Le Programme national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (PNLS-IST) a rendu public hier 16 mars à Lomé le rapport de la campagne nationale de dépistage du VIH/Sida 2015. Etaient présents à la cérémonie, le Directeur Pays de l'ONUSIDA, Dr Christian Mouala, et le Coordonnateur du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), Pr Vincent Pitché.



La tale d'honneur lors de la présentation dudit rapport

La dernière campagne nationale de dépistage du VIH/Sida a eu lieu du 30 novembre au 04 décembre 2015. Au cours de cette campagne, sur une cible de 40.000 personnes à dépister, 38.731 personnes ont participé, soit un taux de 96,8%. Les personnes déclarées séropositives sont de 430, soit un taux de séropositivité de 1,1% dans les zones ciblées. Le plus fort taux de séropositivité est trouvé dans Lomé commune, suivie de la Région

Maritime et la majorité des séropositifs est féminine, entre 20 et 49 ans.

La diffusion du présent rapport, selon le PNLS, a pour but d'aider les décideurs politiques, acteurs communautaires, partenaires techniques et financiers, à capitaliser et pérenniser les acquis de la campagne 2015, pour réduire davantage la vulnérabilité de la population face au VIH afin de faire de la vision 2020 " pour une génération sans sida au Togo ", une réalité.

Le Thème national qui a

sous-tendu la campagne de dépistage est : " éliminons la transmission du VIH de la mère à l'enfant ". Cette campagne a été financée à hauteur de 85 millions de francs CFA par l'Etat, l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA, le Corps de la paix, le SCAC.

" Nous avons l'habitude de profiter de la Journée mondiale de lutte contre le Sida. C'est le 1er décembre de chaque année pour organiser une campagne nationale de dépistage du VIH et profiter de cette occasion pour

donner les informations concrètes sur le VIH. C'est une occasion pour rappeler à la mémoire de tout un chacun de se protéger du VIH et exhorter toutes les personnes infectées à se faire dépister pour pouvoir bénéficier des actions de prise en charge en matière de VIH ", a indiqué Dr Assétina Singo-Tokofaï, Coordonnatrice du PNLS-IST.

Selon elle, les résultats de la campagne confirment d'une part le phénomène de féminisation grandissante de l'épidémie du VIH au Togo. Les femmes contribuent à 63% au taux de positivité, a-t-elle précisé tout en signalant que cette campagne fait également ressortir le fort taux de positivité chez les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes ainsi que chez les populations vulnérables que sont les pêcheurs, les femmes portefaix, les professionnels du sexe, les apprentis et les jeunes.

" Nous devons dans cette perspective veiller davantage à renforcer la compétence des

prestataires, le système de référence et contre-référence et mobiliser suffisamment de ressources pour renforcer le rôle des Organisations de la société civile dans le suivi et l'accompagnement des cas. Nous avons acquis au fil de toutes ces années, une certaine expertise au niveau central avec la mise en place de comité d'organisation qui est souvent multisectoriel prenant en compte le secteur privé, public, les associations, les organisations à base communautaire ", a-t-elle souligné.

Le Directeur Pays de l'ONUSIDA, Dr Christian Mouala, a mis l'accent sur les recommandations et perspectives qui sont entre autres d'améliorer la mobilisation de ressources pour rendre plus accessible le dépistage en vue de l'atteinte de l'objectif 90-90-90, responsabiliser le niveau régional pour l'organisation des prochaines campagnes, impliquer de plus en plus les entreprises, les sociétés, les mairies, les préfectures et les autres collectivités dans la mobilisation des ressources pour la campagne.

Carole AGHEY

Lutte contre les armes illicites :

Les contours d'une assistance des pays en situation définis à Lomé

Dans le cadre du projet " Sécurité physique et gestion des stocks au Sahel " (PSSM), six pays du Sahel et des experts des organisations et agences des Nations Unies sont réunis à Lomé pour une conférence sous-régionale. L'objectif est de définir une feuille de route devant permettre de contrôler les stocks d'armes gouvernementaux et illicites afin de contribuer à la stabilité et à la sécurité des pays du Sahel et de ses environs pris en otage par les djihadistes...



Ige Olatokunbo, directrice du l'UNREC

au 15 mars dernier, à Lomé pour définir une stratégie payante en vue de sécuriser et stabiliser le Sahel pris sous le feu des terroristes. Pendant deux jours, les participants à ces assises se sont penchés sur la lancinante

question de manque de contrôle des stocks d'armes gouvernementaux et son impact sur la sécurité régionale.

Selon les experts, les pays du Sahel sont vulnérables aux effets déstabilisateurs de l'insécurité qui résultent des conflits armés, des activités terroristes et de divers types de trafics illicites d'armes. Et les récentes crises, notamment en Libye, au Mali, dans le nord du Nigéria et en Centrafrique n'ont contribué qu'à exacerber la situation.

Cette rencontre sous-régionale organisée par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en

Afrique (UNREC) devra aider la sous-région à renforcer sa sécurité par le contrôle des stocks d'armes gouvernementaux.

Notons que le Projet " Sécurité physique et gestion des stocks au Sahel " (PSSM) lancé en 2014, vise à renforcer la sécurité et la stabilité au Sahel par la prévention du détournement des Armes légères et de petits calibres (ALPC) et munitions détenues par les gouvernements, de même que leur trafic illicite. Le projet vise à fournir une assistance aux six pays, à savoir : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, en vue de renforcer leur capacité à contrôler les flux des armes.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Le gouvernement part en guerre contre la corruption : Des détournements de l'OTR et du ministère de la Santé démasqués

Le gouvernement est résolument engagé dans la lutte contre la corruption. Avec le vote par le parlement, en juillet, de la loi portant création la Haute Autorité de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées, les autorités du pays donnent un signal fort contre les prévaricateurs qui n'hésitent pas à piocher dans les caisses de l'Etat. Déjà, l'OTR vient d'annoncer les couleurs en mettant la main sur certains cadres de la boîte qui ont perçu des pots-de-vin et d'autres qui sont détenteurs de faux diplômes.



Pius Agbétomey, ministre de la Justice

avoir commis des fraudes dans cette institution financière. Preuve que le gouvernement est déterminé à traquer les détournements de fonds publics quelque soit leur rang.

Ainsi, pour donner un signal fort, le gouvernement a adopté un nouveau Code pénal qui réprime sévèrement la corruption, la fraude et les abus d'autorité.

De même, les magistrats véreux ne sont pas épargnés par cette croisade contre la corruption. Le Conseil supérieur de la magistrature a déjà radié du corps, des juges coupables de corruption et autres pots-de-vin.

Il apparait clairement que les fraudeurs et autres corrompus sont traqués à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Et pour permettre aux

journalistes d'avoir librement accès aux dossiers, le gouvernement vient d'adopter la loi portant sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique. Cette loi votée jeudi par le parlement donne encore plus de force aux journalistes pour faire proprement leur travail en toute transparence

Il va sans dire que le gou-

vernement a adopté ces arseaux juridiques pour renforcer les mesures de lutte contre la corruption et garantir ainsi la transparence et la bonne gouvernance dans le pays.

Désormais plus rien ne sera comme avant et les détournements de deniers publics seront traqués et sévèrement punis.

Aliziou Dominique

Le ministre de la Justice, quant à lui, a fait savoir dans un communiqué qu'il y a eu des détournements de fonds publics au ministère de la Santé. Il a laissé entendre que d'autres cas de détournement

ont été identifiés sans trop de précision.

L'on se souvient du dossier ECOBANK dans lequel l'ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo avait été écroué pour

Trois personnes dont un agent de l'OTR mises aux arrêts pour corruption

La direction de la cellule anti-corruption de l'Office togolais des recettes(OTR) a tenu un point de presse la semaine dernière à Lomé en vue de porter à la connaissance de l'opinion un cas de corruption dans laquelle est impliqué un vérificateur sénior en service à la direction des grandes entreprises au commissariat des impôts de l'OTR.

entreprise.

Cette machination a été orchestrée par trois personnes, en l'occurrence l'agent de l'OTR lui-même, un expert comptable et un prétendu chargé de mission à la Présidence de la République. Tous les trois étant passés aux aveux après une confrontation le 05 novembre dernier sont aujourd'hui entre les mains de la police judiciaire en enten-

Des détournements de fonds en cascade au ministère de la Santé

Selon un communiqué du gouvernement rendu public la semaine dernière, " des détournements de plus grande envergure viennent d'être encore détectés au sein du même ministère ". Il s'agit du ministère de la santé et de la protection sociale. Au total, trois cas de détournement de fond ont été découverts dans ce ministère. Il s'agit des fonds alloués par le Fonds mondial pour la lutte contre le paludisme, du fonds GAVI et du fonds mis à la disposition du ministère de la Santé pour la campagne de vaccination contre la méningite-A et la poliomyélite.



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

S'agissant du premier cas, sont concernées les dépenses inéligibles d'un montant d'environ 59 millions de francs CFA effectuées en juin 2012 dans le cadre du 9ème Round du financement du Fonds mondial pour la lutte contre le paludisme. Sont visés, 38 médecins et 29 comptables. Ces fonctionnaires indéliques de l'administration de la santé, à la date du 14 décembre 2015, ont reversé sur les comptes du Fonds mondial via Plan-Togo, 95% des fonds détournés, indique le gouvernement.

Pour le second cas, il s'agit d'un détournement de 18,6 millions de francs CFA du Fonds GAVI inscrits au titre

d'un appui à la vaccination entre 2011 et 2014. 87 agents sont à la source de cette soustraction de deniers publics. A la date du 17 décembre, les 67% des fonds ont été reversés, d'après le gouvernement.

Quant au troisième cas dont le montant est le plus colossal, seuls quatre (4) agents ont été inculpés dont deux (2) en détention et deux (2) autres en liberté provisoire. Il s'agit en effet d'une somme de 108 millions de francs CFA qui est le reliquat des 400 millions de francs CFA que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a mis à la disposition du ministère de la Santé pour des campagnes de vaccination contre la méningite-A et la poliomyélite.

Il faut souligner que le gou-

vernement compte s'assurer le remboursement de la totalité des montants détournés par ces agents indéliques dont leur sort sera réglé par la justice.

Le gouvernement invite tous les fonctionnaires d'Etat au respect scrupuleux des règles d'éthique et de déontologie de leur profession car, selon lui, " la bonne gouvernance est le seul gage nécessaire pour donner un nouvel élan aux efforts entrepris pour ouvrir la voie au progrès économique et social ".

Vivement que cette action du gouvernement s'intensifie et s'étende à d'autres secteurs de l'administration publique afin d'assurer le progrès social et économique de notre pays.

Espoir



Henry Gaperi, Commissaire général de l'OTR

Selon le directeur de la cellule anti-corruption de l'OTR, l'agent indélicat issu de division des grandes entreprises aurait empêché lors d'une mission d'audit et de vérification au sein d'une entreprise une somme de cinq(5) millions de FCFA de la part de l'expert-comptable sollicité par ladite

dant d'être jugés.

Le directeur de la cellule anti-corruption a saisi cette occasion pour appeler tous les agents et fonctionnaires de l'OTR au respect du Code de conduite et des textes disciplinaires les régissant.

Espoir

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Débat stérile autour des voyages présidentiels associant les médias privés :

**Le journaliste Germain Ayivi s'attaque à son confrère Jean-Paul Agbo et à Mme Victoire Tomégah-Dogbé
Il a pourtant laissé une ardoise de 5000 dollars au contribuable togolais lors de son déplacement en Israël**

Les journalistes de la presse privée togolaise ont le privilège d'accompagner le chef de l'Etat lors de ses voyages officiels. Et ceci grâce à la volonté personnelle du président de la République qui veut permettre à la presse privée d'être au parfum des activités qu'il mène au cours de ses déplacements. Si par le passé, c'était uniquement la presse officielle qui était embarquée dans les voyages présidentiels, depuis son accession au pouvoir, Faure Gnassingbé a favorablement répondu à un mémo d'un groupe de journalistes du privé sollicitant la faveur de faire le déplacement avec lui. Et depuis, les journalistes de la presse privée sont de tous les voyages officiels.



Germain Ayivi, directeur de Le Perroquet

Le président de la République n'était pas contraint par un quelconque texte, mais il est tout simplement guidé par le souci de permettre aux journalistes togolais de se frotter avec leurs confrères d'autres lieux pour être mieux outillés dans l'exercice de leur profession.

En vue de permettre à une large majorité des journalistes de prendre part à ces voyages, la Direction de la

donné des ordres fermes pour que le voyage des journalistes de la presse privée se fasse de façon rotative. Mais cette démarche parfois se heurte à des comportements inadmissibles de certains confrères au cours de ces voyages.

Malgré la transparence dans le choix des journalistes pour les voyages officiels, notre confrère Germain Ayivi, directeur de publication du journal Le Perroquet, au mépris des règles élémentaires de la confraternité, a cru bon de s'attaquer à un autre confrère, Jean-Paul Agbo, directeur de publication de Focus Infos, et à la directrice de cabinet de la Présidence, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Il les accuse dans ses colonnes de faire des choix tribalistes ou d'affairisme pour ces

dans le fonctionnement de la Direction de la communication de la Présidence de la République qui gère les journalistes de la presse aussi bien privée qu'officielle lors de ces voyages.

D'ailleurs, Germain Ayivi, qui a effectué deux déplacements avec le Chef de l'Etat en Israël et au Ghana, n'avait pas été contacté à cet effet par la rédaction de Focus Infos de Jean-Paul Agbo mais plutôt par la Direction de la communication de la Présidence de la République. Le comble, Germain Ayivi est l'un des journalistes qui s'est mal comporté au cours de son voyage en Israël. Il a violé allègrement les consignes données par les services de voyage de la Présidence de la République en utilisant abusivement le téléphone de sa chambre d'hôtel, laissant ainsi une ardoise de près de 5000 dollars. Il appelait au cours de ce voyage sa famille, ses amis et surtout ses nombreuses copines pour leur

dollars us. Le service de la communication de la Présidence peut-il encore désigner notre confrère Germain Ayivi pour un voyage ?

Au lieu de se repentir de son mauvais comportement, il préfère jeter son dévolu sur Jean-Paul Agbo et Mme Dogbé, faisant croire qu'ils font des choix basés sur l'affairisme et le tribalisme. Seulement, il a oublié de dire dans ses colonnes s'il était de l'ethnie de Jean-Paul Agbo et de Mme Dogbé ou bien s'il traitait affaire avec la Présidence de la République avant d'être choisi pour voyager avec le chef de l'Etat au Ghana puis en Israël.

Germain Ayivi a ignoré d'indiquer dans son article qu'il a non seulement effectué deux voyages avec le chef de l'Etat, mais également qu'il a eu un mauvais comportement que la Direction de la communication de la Présidence ne peut en aucun cas tolérer. Ni Jean-Paul Agbo, ni la directrice de cabinet de la Présidence de la République ne sont à l'origine de ses déboires. Il doit s'en prendre à lui-même et à son mauvais comportement.

Heureusement que notre confrère Sam Djobo a dressé un tableau récapitulatif des journalistes de la presse privée qui ont effectué des voyages officiels avec le Chef de l'Etat. Ce tableau met à nu les mensonges mal ficelés colportés par Germain AYIVI dans son journal Le Perroquet. Presque tous les directeurs de publication ont eu à effectuer au moins un voyage avec le Chef de l'Etat. C'est seul l'ancien directeur de publication du journal Crocodile, Francis Pedro Amuzun, qui avait refusé de voyager avec le Chef de l'Etat en Chine.

Ce qui est évident, c'est que le Président de la République n'est pas obligé de voyager avec tous les journalistes de la presse privée. Il est libre de choisir qui il veut et surtout qu'après dix ans d'expérience, la direction de la communication de la Présidence a pu détecter les journalistes sérieux qui font leur travail dans la sérénité à l'opposé de ceux peu féconds comme Germain Ayivi, le directeur de publication du journal Le Perroquet qui a laissé une ardoise de 5000 dollars au contribuable togolais.

Aliziu Dominique

Tableau récapitulatif des journalistes ayant voyagé au moins une fois avec le PR

Nom et Prénoms	Organe	Destination	Appartenance ethnique
Dimas Dzikodo	Forum de la Semaine	USA, Koweït, etc.	Ewé
Lo'k Lawson	Flambeau des Démocrates	USA, France, Turquie, etc.	Ewé
Tchaboré Bouraïma	Le Messager	Israël, Italie, Turquie, Arabie Saoudite, etc.	Bassar
Antoine Afanou	Nana FM	Ghana (Accra)	Ewé
Hyacinthe Gblédjro	Nana Fm	Burkina Faso	Ewé
Ferdinand Afognon	Nana Fm	Italie	Ewé
Germain Poull	Togo Réveil	Japon, USA, France, etc.	Kabyè
Germain Ayivi	Perroquet	Israël, Ghana (Accra)	Ewé
Olivier Adja	Afreepress	Dubaï, USA, Ghana	Ewé
Jean-Paul Agboh-Ahuélébé	Focus Info	Japon, USA, France, etc.	Ewé
Amouzouvi Kouamivi	Le Changement	France (Nice), Turquie	Ewé
Eric Johnson	L'Union pour la Patrie	France	Ewé
Fabrice Pétchézi	Le Libéral	Japon, Suisse, Ghana, etc.	Kabyè
Dominique Aliziu	Chronique de la Semaine	USA, Suisse, Belgique, France, etc.	Kabyè
Carlos Kétohou	Indépendant Express	USA (New York, Washington, etc.)	Ewé
Joachim Agbétim	Victoire Fm	USA (New York), Dubaï	Ewé
Eric Gato	Fréquence 1	Belgique, Rwanda	Ewé
Sam Djobo	L'Eveil de la Nation	Dubaï, Afrique du Sud, USA, etc.	Tem
Michel Tchadja	Waraa	Ethiopie (Addis Abéba), Suisse (Genève)	Kabyè
Crédo Tetteh	Le Médium	Italie (Milan, Rome), Nigéria, etc.	Ewé
Gerard Weissan	Sika	Italie (Rome)	Ewé
Mathieu Mouzou	Zéphyr fm	Ethiopie (Addis Abéba)	Kabyè
Fatima Kouma	Zéphyr fm	Italie	Ewé
Augustin Assiobo	Tingo Tingo	Ghana (Accra)	Ewé
Gérome Sossou	Triangle des Enjeux	Japon	Ewé
Augustin Amégan	Canard Indépendant	Italie (Rome), USA (Washington), etc.	Ewé
Didier Ledoux	Liberté	Ghana (Accra)	Ewé
Sas Gawou	Kanali fm	USA (New York)	Ewé
Holonou Hounkpati	Carrefour	USA (New York)	Ewé
Bawa Ganliou	Echos d'Afrique	USA (New York)	Tem
Augustin Siazing	Echos du pays	Chine, Congo (Brazzaville)	Kabyè
Vivien Tommy	Plume Libre	Congo (Brazzaville)	Ewé
Tchagnao Arimiyao	Nouvelle Opinion	Afrique du Sud, France (Paris), Ethiopie (Addis Abéba), etc.	Tem
Ghislain Boukpézi	Le Guide	Israël, Ghana (Accra), etc.	Kabyè
Alphonse Ken	Kanali fm	USA (New York)	Ewé
Aimé Ekpé	Equipe Sportive	Congo (Brazzaville)	Ewé
Joseph Gadah	Economie&Développement	Ethiopie (Addis Abéba), Afrique du Sud	Ewé
Abass Mikama	Le Regard	Allemagne, Italie, etc.	Tem
Abass Sa'bou	Le Magnan Libéré	Nigéria (Abuja)	Tem
Apollinaire Mèwèneméssé	La Dépêche	Italie, France (Nice)	Kabyè
Magnétine Assindah	Le Clairon	Qatar	Lamba
Kasséré Pierre Sabi	Ancien DP Matinée	Allemagne, etc.	Kaboli
Atcha Tanko	Lettre de la Kozah	Rwanda	Tchamba
Gilles Boko	New Word TV	Italie	Ewé
Messan Lucien	Combat du Peuple	Allemagne, etc.	Ewé
Ambroisine Mémédé	Savoir News	USA (New York), France (Paris), etc.	Ewé

communication de la Présidence de la République opère des choix alternés de journalistes sans tenir compte de leur ligne éditoriale, ni de leur ethnie.

Si dans certains pays, ce sont les mêmes journalistes qui voyagent tout le temps avec le Chef de l'Etat comme au Bénin de Yayi Boni ou au Niger de Mamadou Issifou, le Président Faure a

voyages officiels.

Et pourtant Jean-Paul Agbo n'est pas un fonctionnaire affecté à la Direction de la communication de la Présidence de la République. Même s'il est président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), l'une des organisations des journalistes de la presse privée, il ne peut s'interférer

faire savoir qu'il était en Israël.

Même les ministres qui étaient de la délégation et qui avaient encore des dossiers à gérer au pays, n'ont pas utilisé le téléphone de l'hôtel, respectant ainsi les consignes des responsables chargés du voyage. Germain fait payer au service de voyage de la présidence près 5000

Fait divers

UN CLEPTOMANE EN VISITE AU CHU SO

Un voleur, probablement, un cleptomane de classe exceptionnelle a failli être lynché le 21 février 2016 dans l'enceinte du Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO). Fort heureusement, il est en vie grâce à l'intervention des éléments de la gendarmerie en poste dans cet hôpital.

L'on le croyait malade. Mais il ne l'était pas. Il avait, pour la circonstance, bandé ses pieds pour donner l'impression d'être malade. Bandini s'était posté devant le service des admissions sachant bien que les patients qui y arrivaient, n'avaient pas tous leur pleine conscience. Il était en quête d'une cible potentielle. Bien qu'il ait bandé ses pieds, les jeunes ont dû sortir la dernière " artillerie " pour pouvoir le rattraper. Comme tout spécialiste en la matière, Bandini a couru comme un bolide.

Bandini ne serait pas connu dans cet hôpital, le plus important de Lomé. Il y était certes alité l'année dernière suite à un accident de la circulation. Mais très vite, il était rentré chez lui. Il serait revenu sur ses pas certainement pour piéger et capturer une proie potentielle.

La pauvre, elle, s'amenait à 19 heures précises. La malheureuse accompagnait son mari brûlé par les flammes de son carburant. Lorsque le véhicule transportant le patient s'est immobilisé, la dame est descendue la première. Avant que les autres occupants sortent du véhicule, l'équipe des médecins s'était déjà mobilisée autour. C'est en sortant le malade du véhicule que l'un des médecins informe la dame que son mari est décédé et que son corps devrait être conduit à la morgue.

La dame s'est alors écroulée au sol. Dans sa chute, son porte-monnaie s'est échappée de sa main pour échouer sous les pieds de Bandini qui n'attendait que ça. D'un geste rapide, il subtilise le porte-monnaie et profitant du chaos qui régnait sur les lieux, il a prend la tangente. Et comme on n'apprend pas au vieux singe à faire ses grimaces, Bandini a joué pour tenter de se soustraire à l'immense foule qui s'y trouvait.

Malheureusement pour lui, son attitude a attiré l'attention de quelques jeunes qui ont aussitôt engagé la course poursuite. Arrêté, Bandini aurait reçu une petite " correction disciplinaire " avant d'être livré à la justice.

B. TALOM

" **Journée BRVM** ", édition 2016 :

Lomé, 5ème escale de la campagne de vulgarisation de la culture boursière
La BRVM soutenue par la croissance dans la zone UEMOA

Dans le cadre de la promotion des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), l'institution boursière sous-régionale a organisé, le 15 mars dernier à Lomé, les " journées BRVM ", édition 2016. Cette campagne démarrée depuis l'année dernière et qui est à sa cinquième étape à Lomé, vise à vulgariser la culture boursière au sein de l'espace UEMOA. Selon les premiers responsables de la BRVM, bien que le monde soit sous le choc de la montée inattendue du dollar américain, de la baisse drastique du prix du baril de pétrole et du ralentissement de l'économie chinoise, entre autres, l'Union peut bénéficier de son protectionnisme relatif du fait de son arrimage à l'Euro. Ce qui place du coup la BRVM, depuis 2015, au premier rang des bourses africaines...



L'assistance lors des JPO de la BRVM



Responsables et cadres de la BRVM

Placées sous le thème "Le Rôle du marché financier régional dans le financement et le développement des économies de l'UEMOA", ces journées BRVM, édition 2016 sont une occasion de sensibilisation et de promotion des activités de la BRVM auprès des acteurs du marché financier régional (MFR). " La BRVM, à sa création, a pour objectif de mobiliser les ressources locales et internationales pour le financement du développement de nos pays. Pour cela, les populations doivent être infor-

mées des activités de la BRVM en vue de réussir à mobiliser leurs épargnes et leurs investissements sur le marché. De même, les entreprises de l'Union ont besoin de connaître la BRVM, de savoir ce qu'elle fait, et comment elle peut les aider à mobiliser les ressources pour financer leurs projets.", a souligné à l'ouverture de ces journées le Directeur général de la BRVM, Edoh Kossi Aménounvé.

A cette occasion, le représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, Yaya Sani, a estimé que ces journées sont une opportunité pour les entreprises togolaises et autres investisseurs d'obtenir des réponses appropriées à leurs préoccupations et à leurs hésitations, de s'intéresser à la BRVM pour mobiliser des ressources ou mieux rentabiliser leur épargne. La preuve, selon lui, la BRVM " a

d'ailleurs été un bel exemple de résilience de notre Union en se hissant ainsi à la première place en termes de performance, en affichant une progression de 17,77 % en 2015, alors que la plupart des bourses du continent ont terminé dans le rouge ".

Bien que l'année 2015 soit très perturbée par plusieurs aléas économiques, notamment la montée inattendue du dollar américain, la chute drastique du prix du baril de pétrole et le ralentissement de l'économie chinoise, facteurs qui ont considérablement affecté les grandes bourses comme celle sud africaine, le Kenya, le Nigeria, l'Egypte, ...la zone UEMOA affiche des indices satisfaisants et très peu inquiétants du fait de l'arrimage du Franc cfa à l'Euro. Aussi, la croissance soutenue depuis plus de dix ans, s'est confirmée en 2015, au sein de l'Union ; ce qui attire de plus en plus d'investisseurs.

Selon le directeur général de la BRVM, une seule société togolaise, Ecobank ITI, est cotée à la Bourse d'Abidjan ; il invite à cet effet les entreprises togolaises à ouvrir leur capital au public via la privatisation, une source principale de cotation des entreprises, ou une admission volontaire à la Bourse. Ceci aura pour conséquence d'ouvrir le champ d'investissement de ces entreprises cotées et de leur assurer une performance.

Les chiffres...

Depuis 1998, la BRVM a mobilisé 4 924 milliards de ressources dont 4 253 milliards sous forme d'emprunts obligataires et 671 sous forme d'émissions d'actions, soit 38% des crédits accordés à l'économie par les banques.

La BRVM enregistre 39

sociétés cotées pour une capitalisation de 7 500 milliards de FCFA, soit 14,42 % du PIB de l'UEMOA, faisant d'elle, la 6ème bourse africaine, avec en moyenne 1,3 milliard de valeurs transigées par jour. Enfin, elle a enregistré une progression record de 17,77% en 2015.

Le Togo a, pour sa part, sollicité le Marché Financier Régional de l'UEMOA à travers deux emprunts obligataires émis, respectivement en 2006 et 2011, pour un montant total de 96,3 milliards FCFA.

En cette nouvelle année, les choses ont bien démarré à la Bourse puisqu'en seulement deux mois, elle a déjà réalisé le tiers des transactions boursières de toute l'année dernière.

JPB

Journée internationale des consommateurs :

L'ATC appelle à plus de vigilance dans les plats

Chaque 15 mars, le monde entier commémore la journée internationale des consommateurs. En prélude à cette commémoration, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a animé un point de presse mardi dernier à son siège. L'objectif était d'attirer l'attention des consommateurs sur la question de santé publique qui a cours ces derniers moments.



La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse

Placée sous le thème " La qualité des viandes des animaux, résistance aux antibiotiques ", cette rencontre vise à tirer la sonnette d'alarme sur le phénomène de santé publique lié à la consommation des viandes traitées.

Selon l'ATC, la moitié des antibiotiques fabriqués dans le monde est utilisé dans l'élevage et dans l'agriculture à des fins de promotion de la croissance du cheptel. Cette méthode qui malheureusement favorise l'émergence des résistances des bactéries aux antibiotiques, menace ainsi la vie de milliers de consommateurs de ces viandes.

Du point de vue des experts, l'utilisation des antibiotiques favorise la création des "super bactéries", ultra-résistantes et si des mesures urgentes et appropriées ne sont pas prises, le monde risque de sombrer

dans une ère où d'importants médicaments cesseront d'avoir l'effet escompté sur les patients. Ainsi, des infections banales et des blessures minimes pourraient entraîner des complications inattendues au point de déboucher sur la mort des patients, en réalité des consommateurs de la viande.

" Lorsque l'évolution des bactéries rend les antibiotiques inefficaces chez les personnes qui en ont besoin pour traiter une infection , cela devient alors une grave menace pour la santé publique et si nous ne prenons pas des mesures idoines pour mieux prévenir les infections mais également pour modifier la façon dont nous produisons et utili-

sons les antibiotiques pour la viande des animaux , nous perdrons lentement ces garanties pour la santé publique mondiale avec des conséquences pouvant être dévastatrices ", a expliqué Donyh Mike Freddy, représentant du président de l'ATC.

L'ATC lance un appel au gouvernement afin de donner les moyens nécessaires aux services compétents en vue de la réalisation des contrôles routiniers mais efficaces et efficients dans la filière viande du pays. Aux consommateurs, l'ATC demande de refuser de consommer de la viande issue des animaux recevant systématiquement des antibiotiques utilisés dans la médecine humaine.

JPB & Afreepress

Libre accès à l'information et à la documentation publique :
Une loi votée pour faciliter le travail des journalistes

Le difficile accès à l'information publique a été l'une des pilules amères que la presse togolaise, surtout privée est obligée d'avalier chaque jour au Togo. Cette situation contraint quelques fois les professionnels des médias à se laisser aller aux rumeurs et aux scoops.



Guy Lorenzo, ministre en charge de la Communication

Cette difficulté d'accès à l'information publique a également fait l'objet des recommandations des états généraux de la presse tenus en juin 2014, mais depuis, rien de concret dans ce sens. Cette dure réalité appartient-elle au passé ? C'est en tout cas ce que l'on ose croire au regard du

vote par l'Assemblée nationale le 10 mars dernier d'une loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique.

Selon le ministre en charge de la Communication, Guy Madjé Lorenzo, le texte adopté vise à faciliter le travail des journalistes et, surtout, renforcer le rôle des médias dans la lutte contre la corruption et les fraudes. Il a indiqué en outre que la nouvelle loi sur l'accès à l'information apporte de la transparence dans la gestion publique et vient compléter le nouveau Code pénal adopté en novembre 2015 qui a pour innovation majeure la lutte contre la corruption, la fraude et les abus d'autorité. Le texte vient donc encadrer l'organisation, la collecte et la transmission des informations au sein de l'administration publique.

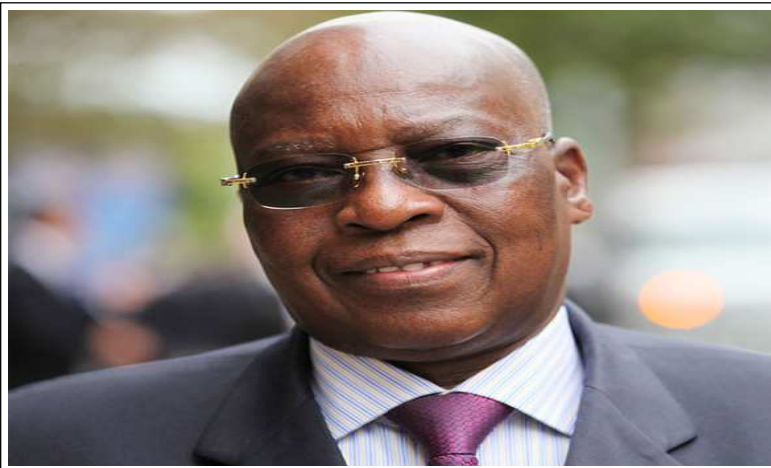
Une bonne nouvelle pour la presse togolaise, cependant il faut aller au-delà pour concrétiser cette loi par son application par toute l'administration publique. C'est seulement à ce prix que cette nouvelle loi sera bénéfique aux journalistes.

Pierre A.

Affaire du non paiement des semences certifiées livrées en 2015 : La violation de la procédure par la DNCMP bloque le décaissement des fonds des attributaires

Afin de permettre à l'agriculture togolaise de se développer et de contribuer efficacement à l'économie du pays, le gouvernement a initié plusieurs projets dans le domaine parmi lesquels : le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Dans le cadre de ce projet, des semences certifiées ont été livrées l'année dernière dans les cinq régions du Togo par des prestataires retenus par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique. Cependant le paiement des semences livrées a du plomb dans l'aile ; les prestataires ont des difficultés à rentrer dans leur droit. Une situation que certains journaux de la place ont vite fait d'amputer au ministère en charge des finances. Entre la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du ministère en charge de l'agriculture, exécutrice de cet appel d'offre qui est le véritable responsable et le ministère de l'Economie et des finances ?

Selon nos investigations, le ministère de l'Economie et des finances n'est pas responsable du blocage des fonds destinés



Adji Ayassor, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Dév.

au paiement des attributaires. Il n'est pas juste de chercher à jeter l'anathème sur ce département car la DNCMP qui a donné, le 05 février 2015, par lettre n° 0321/MEF/DNCMP/DAJ, une autorisation au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, pour le compte du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), de procéder par entente directe avec les coopératives de producteurs de semences certifiées dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes, a manqué de suivre la procédure normale dans la livraison desdites semences.

En effet, cette structure, sans

attendre l'approbation des marchés y afférents par le ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement et la réception des semences par les services compétents, comme l'exige le code des marchés publics, ces semences ont été livrées et distribuées aux agriculteurs en juin 2015 contrairement à la réglementation en vigueur.

Il est recommandé par ce code que les services relevant du ministère de l'Economie et des finances, notamment la direction du financement et du contrôle de l'exécution du plan (DFCEP), assistent obligatoirement à la réception des semences avant leur distribution. Ce qui n'a malheureusement pas

été le cas. Le comble, c'est qu'en lieu et place du procès-verbal de la direction du financement et du contrôle de l'exécution du plan (DFCEP) devant sanctionner la réception de ces semences, c'est une liste des bénéficiaires desdites semences qui a été présentée au ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement.

Il est clair que face à ces dysfonctionnements, ce ministère ne peut débloquent facilement l'argent du contribuable. Car selon la loi, c'est le procès-verbal de la DFCEP qui devrait permettre au ministère de l'Economie et des finances de produire le mandat en vue du paiement des semences livrées. La transparence dans la gestion des deniers publics exige le respect des procédures y afférentes.

De même, dans le cadre de l'achat desdites semences, la procédure a été clairement fixée. L'article 21 relatif à cet achat stipule qu' "une réception unique sera prononcée après la livraison de la totalité des semences accompagnée des documents d'analyse et à l'issue des résultats concluants d'analyse du laboratoire désigné par le client. La réception unique sera

sanctionnée par un procès-verbal de réception des semences. Seules les quantités effectivement enlevées et en bon état seront payées par le client "

Le constat est clair comme l'eau de roche que c'est la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du ministère en charge de l'agriculture qui, pour des raisons qu'elle seule connaît, a tronqué la procédure en cherchant à faire porter le chapeau au ministère de l'Economie et des Finances.

Selon la même source, un dysfonctionnement a été constaté à la suite d'un contrôle a posteriori par les services techniques. Il s'agit des anomalies relevées dans les comptes spécifiés pour recevoir les paiements : le numéro de compte de paiement est le même pour trois des cinq marchés alors que les coopératives des producteurs des semences sont différentes.

Au lieu de chercher à incriminer le ministère de l'Economie et des Finances, l'on devrait au contraire lui jeter des fleurs et l'encourager à poursuivre avec perspicacité et transparence la gestion des deniers publics. La bonne gouvernance passe aussi par là.

Pierre A.

La fièvre hémorragique du virus de Lassa dans l'Oti : Deux (2) cas détectés, selon le ministère de la santé

La fièvre hémorragique à virus de Lassa détectée au Bénin depuis un moment est arrivée dans notre pays. Le ministère de la Santé et de la protection sociale a rendu public un communiqué le 14 mars 2016 annonçant la fièvre hémorragique à virus de Lassa dans l'Oti. Selon le communiqué, au cours de la semaine du 7 au 11 mars 2016, le district sanitaire de l'Oti (plus de 500 km au nord de Lomé) a détecté deux (2) cas de cette maladie.

Selon le communiqué du ministère, il s'agit d'une maladie aiguë, virale, transmise à l'homme par des rats dont les urines ou les excréments ont contaminé des aliments ou des articles ménagers. Ce virus peut aussi se transmettre d'homme à homme par

contact direct avec le sang, l'urine, les excréments, les vomissures ou autres sécrétions biologiques d'une personne malade, indique le communiqué.

Les symptômes de ce type de fièvre chez l'homme sont les maux de tête, de gorge, une toux,

des nausées, des vomissements, une diarrhée, des douleurs musculaires, thoraciques, des saignements.

Le ministère tient à rappeler que la fièvre à virus Lassa, tout aussi mortelle, est guérissable. " Plus tôt le malade est amené au



Des médecins

centre de santé, plus il a la chance de guérir "

La fièvre à virus de Lassa, selon les informations, peut être évitée en adoptant des mesures simples. Il est conseillé aux uns et aux autres de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, de ne pas toucher, ni transporter le corps de personnes mortes de fièvre de Lassa ou de causes inconnues, d'éviter que les rongeurs pénètrent dans les habitations, de conserver les céréales et plus généralement les denrées alimentaires dans des contenants résistants aux rongeurs, d'éliminer les ordures loin des habitations, de maintenir la propreté à l'intérieur des habitations.

Un numéro vert, le 111, est disponible pour permettre à la population d'alerter le centre de santé le plus proche devant toute personne présentant les signes de la maladie.

Carole AGHEY

Construction du siège de l'Assemblée nationale :

L'ONAT mécontent de l'attribution des travaux à une entreprise chinoise

Le Conseil supérieur de l'ordre national des architectes du Togo (ONAT) est mécontent du fait que la construction du siège de l'Assemblée nationale soit confiée à une entreprise chinoise. La construction est financée par la Chine.

" Comme on peut le savoir, l'architecture est une expression de la culture. Cela

nécessite l'implication des architectes locaux dans la réalisation de toutes les œuvres majeures ", a plaidé Nicolas Akidjétan, président du Conseil supérieur de l'ordre national des architectes du Togo. Il a justifié sa position par le fait que ce sont les paysages architecturaux qui rendent attractifs un pays.

Il a aussi souhaité que les architectes

togolais soient sollicités dans la construction des ouvrages nationaux, afin d'y ajouter des empreintes culturelles du Togo.

Cependant, les architectes ne doivent pas oublier ce détail que c'est souvent le donateur qui fixe les conditions d'utilisation de ses fonds. Et dans le domaine de la construction des grands édifices dans lesquels la Chine injecte de l'argent, elle recourt aux compétences de ses citoyens. Et c'est l'une des grandes critiques à l'endroit de Pékin.

Toutefois, les plaintes des architectes doivent être prises en compte par les autorités togolaises pour promouvoir les compétences nationales.

Carole AGHEY



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte"

Après l'attaque terroriste du Grand Bassam :

Faure Gnassingbé solidaire avec le peuple ivoirien

Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, est allé apporter sa compassion au peuple ivoirien mardi 15 mars dernier, après les tueries qu'a connues la Côte d'Ivoire le dimanche 13 mars à Grand Bassam. Faure Gnassingbé a fait le déplacement avec son homologue béninois, Thomas Boni Yayi en terre ivoirienne où été reçu par le président ivoirien Alassane Ouattara.

Les présidents togolais et béninois ont unanimement et avec énergie condamné l'attaque terroriste qui a eu lieu à Grand-Bassam. Ils n'ont pas manqué de féliciter les forces de défense ivoiriennes pour leur efficacité qui a permis de venir à bout des

Djihadistes. Les attentats des groupes terroristes se multiplient en Afrique de l'Ouest. Après le Mali en novembre 2015 et le Burkina Faso en janvier 2016, la Côte d'Ivoire a été à son tour victime d'une attaque terroriste qui a fait 22 morts à Grand-Bassam dont 14 civils et 02 membres des forces de sécurité ainsi que 22 blessés dont 02 civils et 03 membres des forces de sécurité, selon les autorités de ce pays. Il y aurait également eu 5 morts parmi les assaillants. L'attaque aurait été revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

S'exprimant devant la presse, Faure Gnassingbé a réaffirmé que seule une action concertée peut permettre de venir à bout de ce mal. Pour lui, il faut très rapide-



Les Présidents Faure (3è), Boni (1er) et Alassane (2ème)

ment aller vers une réponse régionale contre le terrorisme qui y prend de l'ampleur. " Le terrorisme ne se combat pas seul, il y a des réponses nationales qui ont leur importance mais elles doivent être complétées et amplifiées par une

réponse régionale et même internationale. Nous croyons qu'autour du président Alassane Ouattara, nous allons pouvoir réfléchir à ces questions-là", a déclaré Faure Gnassingbé.

Le président ivoirien a annon-

cé dans la foulée, la tenue très bientôt d'une réunion régionale des ministres de la sécurité afin de prendre à bras-le-corps la question. Le vœu du chef de l'Etat togolais sera alors exhaussé si cette réunion vient à se concrétiser.

Rappelons que dans le cadre de cette collaboration entre les pays de la région, le Togo et le Burkina-Faso ont signé un accord destiné à favoriser des échanges d'informations entre les polices de ces deux pays. Le Togo était représenté par son ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Yark Damehame, et le Burkina par Simon Compaoré, ministre de la Sécurité.

Pierre A.

2ém tour du scrutin présidentiel au Bénin :

Talon talonne Zinsou qui reste serein

Le second tour de la présidentielle au Bénin, c'est le 20 mars prochain. Il opposera le Premier ministre Lionel Zinsou, sorti vainqueur du premier tour, à l'homme d'affaires Patrice Talon. Mais l'écart entre les deux candidats est mince. Patrice Talon a reçu le soutien d'une vingtaine de candidats malheureux au premier tour réunis au sein de la coalition de rupture. Lionel Zinsou pour sa part, toujours soutenu par le Président Yayi Boni reste optimiste et compte remporter l'élection en dépit du soutien non négligeable reçu par son adversaire.

Il est difficile de prédire l'issue du duel du 20 mars tant le jeu est serré. A la lueur des chif-

fres, le seul ralliement de Sébastien Ajavon peut faire basculer le rapport de force en faveur de Patrice Talon dont les puissantes connexions avec le milieu politique sont avérées. A Cotonou, capitale économique du pays, comme dans les autres circonscriptions où il a obtenu un grand nombre de suffrages, l'ex-roi du coton a réussi à convaincre les électeurs qu'il est le " candidat de la rupture " avec le régime de Boni Yayi, dont il a pourtant financé les campagnes présidentielles de 2006 et 2011.

Avec ces nombreux soutiens de la part des autres candidats malheureux au premier tour à Patrice Talon, la question est de savoir si ce dernier, ennemi juré du chef de l'Etat sortant, Thomas Boni Yayi, est-il pour autant en



Le duel Talon - Zinsou tiendra toutes ses promesses

mesure de remporter cette bataille présidentielle ?

L'homme d'affaires aborde ce second tour avec un léger avantage au regard de la dynamique qu'il a réussi à créer autour de lui. Le soutien de Sébastien Ajavon n'était pas garanti. Les

deux hommes, dont les relations sont peu cordiales, se sont abondamment écharpés pendant la campagne du premier tour. Moins évident encore était le ralliement de l'économiste Abdoulaye Bio Tchané dont la réputation d'homme rigoureux et le projet de société sont aux antipodes du parcours et du programme présidentiel de M. Talon.

Enfin, rien ne dit que les mots d'ordre seront respectés, tant l'électorat semble volatil. Les électeurs du nordiste Bio-Tchané se résoudront-ils à voter pour le sudiste Talon ?

Le camp Zinsou se dit serein

Dans un communiqué où il s'adresse à ses concitoyens, Lionel Zinsou présente ses cinq défis prioritaires : les jeunes, les femmes, le monde rural, le secteur privé et la diaspora. " Des progrès encourageants ont été réalisés ces dernières années, mais il nous faut maintenant aller plus loin ", écrit-il.

C'est lors de ces rencontres avec ses sympathisants que Lionel Zinsou réplique à la coalition de rupture qui soutient son adversaire. Il explique qu'il y a 47% de voix à prendre puisque 47% des électeurs ont voté pour d'autres candidats que son adversaire et lui-même au premier tour. Il dit aussi que le rassemblement de personnalités

politiques ne signifie pas que leurs électeurs vont suivre les consignes de vote.

Mais le premier ministre Lionel Zinsou garde une chance. Car il est évident que l'ensemble des voix obtenues par les membres de la " coalition de la rupture " ne se reporteront pas en intégralité sur Patrice Talon. Le respect des consignes de vote au Bénin étant considéré comme une science inexacte.

C'est probablement ce qui fait dire aux équipes de M. Zinsou que leur candidat est serein à quelques jours du second tour. Le candidat de l'Alliance républicaine entend continuer à " parler de l'avenir " et à mobiliser les Béninois qui ne se sont pas rendus aux urnes lors du premier tour le 6 mars. Mais, là aussi, la marge est faible : le taux de participation s'élève à 64 %, ce qui correspond à la moyenne observée lors des précédentes élections dans ce pays de 11 millions d'habitants. Il est donc peu probable que la participation soit beaucoup plus forte au second tour.

Par ailleurs, il faut rappeler aussi que Lionnel Zinsou a reçu le soutien des responsables du Mozebe, le Mouvement des Zemidjan pour un Bénin d'Espoir. Les zemidjan sont les taxis-motos béninois, ils sont plus de 300 000 et représentent une force électorale. C'est un revirement, car ce mouvement, qui regroupe presque un tiers des taxis-motos et qui est un soutien indéfectible du président Boni Yayi depuis dix ans, avait créé la surprise en se ralliant à l'homme d'affaires Sébastien Ajavon avant le premier tour. Mais là aussi, des observateurs se demandent si l'appel des dirigeants sera suivi par la base.

Qui de Patrice Talon et de Lionnel Zinsou aura raison au soir du 20 mars prochain ? Attendons de voir.

Espoir

Coopération germano-togolaise:

L'Allemagne s'engage pour la réussite du sommet sur la sécurité maritime à Lomé

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration, Robert Dussey, était en visite de travail à Berlin en Allemagne les 14, 15 et 16 mars 2016. Durant son séjour, le ministre a abordé le prochain Sommet de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le Développement en Afrique ainsi que les préparatifs de la manifestation dénommée " Printemps de la Coopération germano-togolaise " avec les partenaires.

Il a eu un entretien avec le Secrétaire d'Etat allemand à la Défense. Il s'est agi de discuter des préparatifs du prochain sommet sur la Sécurité et la Sûreté Maritimes et le Développement en Afrique, prévu pour le 15 octobre 2016 à Lomé.

Dans le cadre des efforts

déployés, depuis quelques années, par le gouvernement togolais en vue de la mobilisation des partenaires au développement, outre le secrétaire d'Etat à la défense, le ministre a rencontré des hommes d'affaires et des parlementaires allemands au cours d'un événement intitulé " Africa meets business " qui s'est tenu au Bundestag en présence du Docteur Gerd Müller, ministre allemand de la Coopération Economique et du Développement.

Le Docteur Müller a invité à cette occasion les partenaires à porter main forte au Togo car, dit-il, les progrès réalisés par ce pays, ont pris de l'envol ces dernières années.

A la suite de son homologue allemand, le Professeur DUSSEY a souligné l'intérêt pour les opérateurs économiques allemands d'investir en Afrique où la

plupart des pays affichent un taux de croissance à deux chiffres. Ces opérateurs économiques ont décidé d'appuyer le Gouvernement togolais dans sa politique de relance économique.

Outre ces promesses, la République Fédérale d'Allemagne se réjouit de l'initiative prise par l'Etat togolais d'abriter le Sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et félicite le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, pour son rôle de leadership sur ces questions. Elle promet s'investir pour la réussite de ce sommet.

Le ministre Dussey a saisi l'occasion pour inviter ses interlocuteurs à participer au Printemps de la Coopération Germano-togolaise, prévu pour les 04 et 05 avril prochain à Lomé.

Espoir



E S M C
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
 Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
 RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 :«**promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l' **ESMC** à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'**intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi d'**intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
 LA QUITTANCE
 SÉCURISÉE
 POUR PLUS DE
 TRANSPARENCE
 DANS LA COLLECTE
 MANUELLE DES
 RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg